



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street,
East Tower, 7th Floor
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Lithium Ferro Phosphate batteries Lithium Ferro Phosphate batteries, products and components	
Solicitation No. - N° de l'invitation 31184-220517/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 31184-220517	Date 2022-09-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-904-81375	
File No. - N° de dossier pv904.31184-220517	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-09-22 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Frigon, Francine	Buyer Id - Id de l'acheteur pv904
Telephone No. - N° de téléphone (819) 743-4279 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: ATIONAL RESEARCH COUNCIL CANADA CENTRAL SHIPPING AND RECEIVING BLDG. M19, 1200 MONTREAL ROAD OTTAWA K1A 0R6 CANADA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 002 a été soulevée pour répondre aux questions reçues de l'industrie et apporter des modifications à la demande de proposition comme suit :

B. POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS REÇUES DE L'INDUSTRIE

Questions et réponses

Q3. La DP exigeait des certifications électriques pour le produit MidNite (MNBCB-1000/100). Voici la réponse du fabricant à la fourniture d'au moins une des certifications requises :

Ce produit n'a pas été évalué par une agence de référencement telle que UL, ETL, CSA, etc. Cela signifie que la documentation que vous demandez, telle qu'un guichet automatique, n'existe pas.

Si une telle attestation n'est pas disponible, pourriez-vous préciser comment la proposition de soumission peut rester recevable ?

R3. La partie répertoriée Section 4 – (Combinateur de 1000 A en courant continu avec shunt de 100 mV) de l'article CO2 - Critères d'évaluation techniques obligatoires est supprimée. Veuillez consulter la modification à l'annexe A – partie 2.1 ci-dessous.

Q4. En référence à l'annexe A, article 4, MidNite Solar, MNBCB-1000/100

L'OEM (MidNite Solar) a confirmé que ce produit n'a actuellement aucune certification CSA, il n'est donc pas possible d'insérer la certification dans notre offre avant la date de clôture. Le seul moyen possible est d'obtenir la certification une fois la production terminée dans notre bureau local, puis d'expédier les marchandises à l'utilisateur final. Le Canada acceptera-t-il de soumettre la certification CSA de cet article particulier avant la livraison de la commande à l'autorité technique puisqu'il n'y a aucune chance de la soumettre avec la soumission?

R4. Veuillez-vous référer à la réponse # R3.

Q5. Le délai de livraison actuel des pièces demandées est d'environ 12 semaines ARO. Compte tenu du fait qu'il n'est pas clair quand le contrat sera attribué au gagnant, la livraison avant le 25 novembre 2022 ne peut être garantie. Le Canada acceptera-t-il la livraison de 12 semaines ARO?

R5. Oui acceptable, veuillez consulter les modifications à la section B ci-dessous.

B. MODIFICATIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

5. À la demande de propositions - Partie 6 - Clauses du contrat subséquent, Sous-section 6.4.2, Date de livraison

Supprimer et remplacer par :

Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard 12 semaines après l'attribution du contrat.

6. À l'Annexe « A » – Partie 1 – Besoin – Section 8) a)

Supprimer et remplacer par :

Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard 12 semaines après l'attribution du contrat.

7. À l'annexe "A" - Partie 2.1 - Critères d'évaluation techniques obligatoires

Supprimer et remplacer par :

Partie 2.1 – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Les exigences suivantes sont les critères d'évaluation techniques obligatoires qui seront évalués lors de l'évaluation des soumissions. L'entrepreneur sera également tenu de satisfaire à toutes les exigences techniques obligatoires pendant la durée du contrat.

Les soumissionnaires doivent établir une correspondance entre les critères techniques obligatoires et leur documentation technique à l'appui de façon concise, en indiquant les numéros de page, de paragraphe et de sous-paragraphe pertinents.

ARTICLE	CRITÈRE	RENOI À LA JUSTIFICATION DANS LA SOUMISSION TECHNIQUE
CO1	<p>Les pièces indiquées doivent respecter les exigences précisées à l'annexe A, Partie 1 – Besoin, sections 1 à 6.</p> <p>Pour prouver la conformité, le soumissionnaire doit fournir les brochures ou données techniques comme documents justificatifs.</p>	<p>1. # de page ____ 2. # de page ____ 3. # de page ____ 4. # de page ____ 5. # de page ____ 6. # de page ____</p>
CO2	<p>Les pièces énumérées spécifiées à l'annexe A - Partie 1 - Exigence - Sections 1 à 3 et sections 5 et 6 doivent être dotées de marques de sécurité électrique reconnues ou de marques qui satisfont aux exigences de la section 4001 06 (2008-05-12) Attestation relative à l'appareillage électrique à la date et à l'heure de clôture des soumissions.</p> <p>Pour prouver la conformité, le soumissionnaire doit fournir l'un des éléments suivants pour chacune des pièces référencées ci-dessus : preuve de certifications, certificat de conformité, autorisation de marquer, ou dossier de certification et description de la classe de l'agence de certification comme pièces justificatives et conformément aux informations supplémentaires. détaillé à l'Annexe A - Partie 1 - Besoin - Section 7 - Notes techniques.</p>	<p>1. # de page ____ 2. # de page ____ 3. # de page ____ 5. # de page ____ 6. # de page ____</p>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DU DOCUMENT D'INVITATION À SOUMISSIONNER DEMEURENT INCHANGÉES.